



## ACTUALITE

### Les pêcheurs et les chasseurs

**E**n plus des usagers de la route (voir par ailleurs), deux autres corporations manifesteront publiquement leur mécontentement ce samedi 10 février. Elles ont choisi le pont de Normandie pour exprimer leurs positions et distribuer des tracts aux automobilistes.

#### Pêcheurs le matin

Le matin, de 10 à 12 ou 13 heures, les pêcheurs plaisanciers dénonceront les restrictions qui frappent la pêche de loisirs au bar pour l'année 2018. Ils perdent en effet le droit de prélever un bar par jour et par personne dans la période de juillet à décembre. Ils souhaitent faire entendre leur voix afin de réussir à inverser cette volonté du Parlement européen. Cette manifestation est conjointement organisée par les comités de pêcheurs récréatifs du Calvados, de la Seine-Maritime et de la

Manche. Les trois sont placés sous l'égide de la Fédération Nationale de la Plaisance et des Pêche en mer (FNPP).

#### Chasseurs l'après-midi

L'après-midi, vers 14 heures, les chasseurs de gibier d'eau prendront le relais de la contestation. Ils n'ont pas obtenu cette année la tolérance de chasser les oies pendant une partie du mois de février. Ils seront regroupés sous la bannière des chasseurs en colère qui regroupent des collectifs venus de plusieurs régions de France. La Baie de Seine et, plus précisément, le pont de Normandie. Tous les départements de notre région seront représentés. Des cars sont également attendus de Bretagne et même du sud-ouest. Les manifestants souhaitent obtenir une possibilité de chasse à l'oie jusqu'au 28 février.